

## FRAIS DE SCOLARITE

### Année scolaire 2024-2025

Les frais de scolarité s'appliquent à tous les élèves sous statut étudiant, boursiers inclus.  
Les élèves sous statut apprenti sont exonérés des frais de scolarité.

#### TARIF STANDARD

- Elèves de l'UE\* 3200 €
- Elèves hors UE\*\* (toutes promos) : 5000 €

Remarques :

- en cas de redoublement, les frais de scolarité sont dus en intégralité pour l'année concernée.

#### TARIF BOURSIER

Echelon	Tarif
0	2400 €
Obis	2260 €
1	2120 €
2	1980 €
3	1840 €
4	1700 €
5	1560 €
6	1420 €
7	1280 €

#### Elèves internationaux inscrits au diplôme d'ingénieur dans le cadre d'accord d'échanges

- Accord Brafitec et autres accords prévoyant une exonération des frais de scolarité (mais maintien de frais annexes) : 665 €
- Accord d'échanges bilatéraux : même tarif qu'un élève de l'UE\* *si l'accord le prévoit*

#### Cursus spécifiques (hors frais de l'établissement d'accueil)

- Césure : 800€
- Troisième année à l'international en double diplôme et sans accord bilatéral : Tarif normal IOGS réduits des frais payés à l'Université d'accueil (somme plancher : 601€ payée à l'IOGS)
- Troisième année exceptionnellement validée dans un autre établissement français sans accord bilatéral : Tarif normal IOGS réduits des frais payés à l'Université d'accueil (somme plancher : 601€ payée à l'IOGS)
- Troisième année avec semestre 9 à l'international avec accord bilatéral : tarif normal
- Double diplôme avec accord bilatéral : tarif normal à l'IOGS prévoyant une exemption de frais à l'étranger (exemple KTH)
- Double diplôme avec ESPCI
  - Pour un élève de l'Institut d'Optique:
    - Elèves de l'U.E\* : 3200 € réduit des frais payés à l'ESPCI
    - Elèves hors U.E\* : 5000 € € réduit des frais payés à l'ESPCI
    - ➔ Les élèves devront également s'acquitter des frais de scolarité de l'ESPCI (montant donné à titre indicatif : 850 € en 2023-2024)
  - Pour un élève de l'ESPCI en 3<sup>o</sup> année à l'Institut d'Optique : 850 €
- Elèves de l'Ecole Polytechnique admis en 3<sup>o</sup> année :
  - Diplôme d'ingénieur IOGS : 3200 €
  - Double diplôme ingénieur et Master QLMN : 3359 € (Diplôme ingénieur 3200 € + Master QLMN 159 €)

<sup>1</sup>  
**Prolongation de scolarité au-delà de la 3<sup>e</sup> année**

- Elèves en double diplôme à l'étranger : 300 €

**MASTERS**

Inscription principale : 243€

Inscription secondaire : 159€

Les élèves boursiers sont exonérés

\* UE : union européenne

\*\* On applique les frais de scolarité UE pour les élèves hors UE qui, **lors de leur première inscription à l'IOGS**, sont rattachés à un foyer fiscal *familial* qui est établi en France **depuis au moins 2 ans** (c'est-à-dire les années n-2 et n-1 pour une première inscription à l'IOGS en année n).